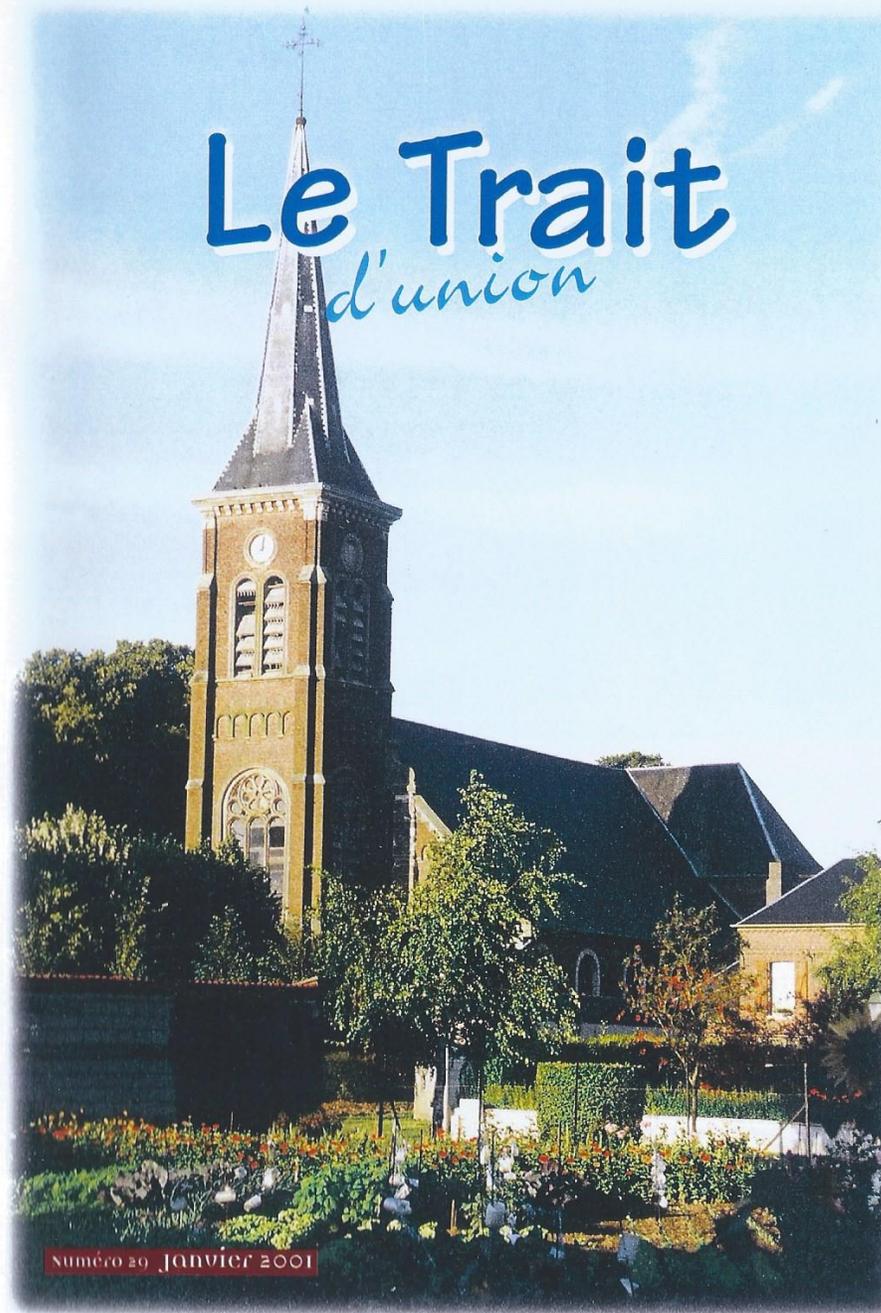
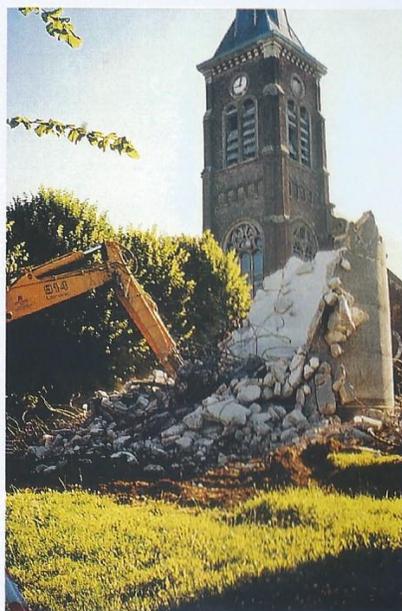




*La destruction du château d'eau*



# Le Trait *d'union*

numéro 29 Janvier 2001



Allonville

année 2001

Le mot du maire .....	page 1
Recensement de la population d'Allonville .....	page 2
Association de loisirs A.L.A.C. ....	page 6
Tennis Club .....	page 7
U.S. Allonville Football .....	page 8
Bien-être et Harmonie du Corps .....	page 9
Travaux manuels et Club des Aînés .....	page 10
Comité des Fêtes .....	page 11
Sauvegarde du Cadre de Vie Allonvillois .....	page 12
Planning du pôle multimédia .....	page 12
Bibliothèque .....	page 13
Théâtre de la Roue Libre .....	page 14
Association Maurice Choquet .....	page 15
Eglise Saint-Jean-Baptiste d'Allonville .....	page 16
Histoire d'Allonville .....	page 17
Les Coudriers .....	page 23
Permanences de la Mairie .....	page 24
Location des salles .....	page 25
Collecte et traitement des déchets .....	page 26
Etat civil .....	page 28
Service Eau et Assainissement .....	page 29

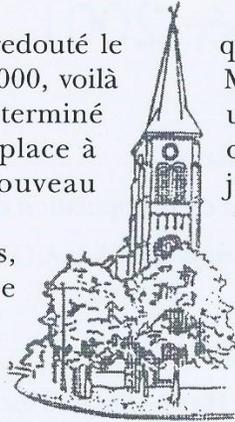
# ..... Le mot du Maire .....

**A**près avoir tant redouté le passage à l'an 2000, voilà que celui-ci est terminé et qu'il va laisser la place à 2001, début d'un nouveau millénaire.

Ces dernières années, j'avais pris l'habitude de faire le bilan de l'année écoulée et de vous faire part des projets à venir.

Cette année, à l'approche des échéances électorales de mars 2001, je me dois d'être bref.

En effet, par circulaire, Monsieur le Préfet a rappelé



qu'il était interdit au Conseil Municipal sortant de faire un bilan du mandat passé ou même d'évoquer les projets à venir afin de ne pas valoriser l'équipe sortante par une publicité relayée par un journal d'informations municipales.

Dans ces conditions, respectueux de la loi, je me contenterai au nom

du Conseil Municipal de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui nous l'espérons vous apportera bonheur et santé.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION.

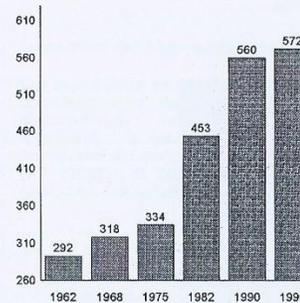
MARS 1999

### ALLONVILLE

Au 8 mars 1999, Allonville compte 572 habitants (284 hommes et 288 femmes), soit une densité de 55 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 12 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 238 habitants.

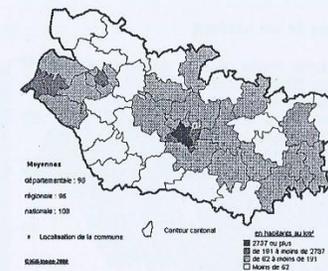


#### La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

#### La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

80 - SOMME

**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

## L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 40 naissances et 30 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 10 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 2 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	30	44	40
Décès	30	24	30
Solde naturel	0	20	10
Solde apparent	119	87	2
Variation de la Population	119	107	12

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.  
Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	560	572	2,1
Arrondissement	293 366	299 776	2,2
Département	547 825	555 551	1,4

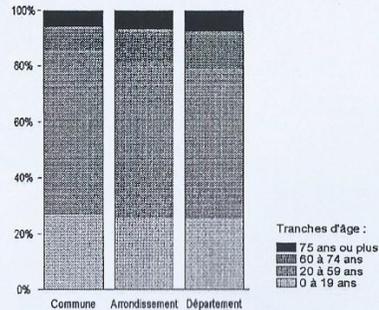
Source : Insee, recensements de la population

## La commune dans son environnement

Allonville appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Amiens. L'arrondissement regroupe 299 776 habitants, soit une densité de 122 habitants au km<sup>2</sup>. La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 6 410 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 547 825 habitants en 1990 à 555 551 habitants en 1999 ; soit un gain de 7 726 habitants.

## Les jeunes et les seniors

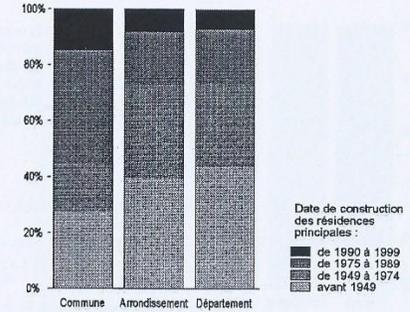
La commune abrite peu de personnes âgées. Les 32 habitants qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 5,6% de la population alors que cette proportion est de 7,3% dans le département. Les 153 jeunes de moins de 20 ans représentent 26,7% de la population ; à comparer à 25,4% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le neuf et l'ancien

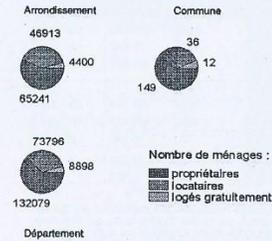
La commune comprend 206 logements : 197 résidences principales et 2 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 7 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est plutôt récent : 144 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 69,9%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 58,8% dans l'arrondissement et de 54,5% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Les propriétaires et les locataires

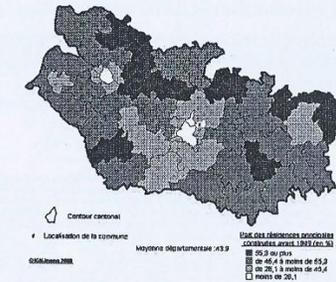
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (91,4%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 75,6% des ménages.



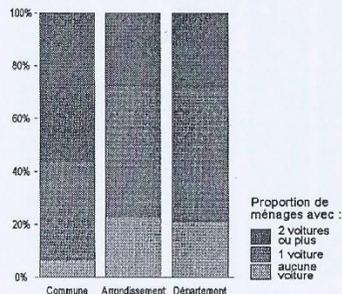
Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999



Source : Insee, recensement de la population 1999

### La population active

Parmi les 572 habitants de la commune, 282 personnes sont actives : 155 hommes et 127 femmes. Au moment du recensement, 26 de ces actifs cherchent un emploi et 256 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 27 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 229 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 230 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 133 579 personnes. Parmi elles, 21 235 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 15,9%. Dans le département, le taux de chômage est de 15,5%.

### Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	26	209	21
Pourcentage d'actifs travaillant	10,2	81,6	8,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour ALLONVILLE, les chiffres sont les suivants :  
Population sans doubles comptes : 572  
Population totale : 579

### L'automobile

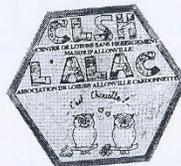
L'équipement en automobile des habitants de la commune est très élevé : 13 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 93,4% ; dans le département, cette proportion est de 78,9%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	282	133 579	244 860
hommes	155	72 060	134 995
femmes	127	61 519	109 865
Population active ayant un emploi	256	111 893	208 001
salariés	229	101 026	182 525
non salariés	27	10 867	23 476
Chômeurs	26	21 235	38 024
Taux de chômage (%)	9,2	15,9	15,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

## ASSOCIATION



**A.L.A.C.**

L'Association de Loisirs Allonville Cardonnette propose une à deux semaines de centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H) à chaque période de vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février et Pâques) et 5 semaines l'été.

En 2000, près de 60 enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté les centres de loisirs, 1250 journées ont été réalisées. Des activités variées sont mises en place telles que : poterie, arboescalade, camp itinérant, vélo, théâtre, équitation, visites, grands jeux, bricolages, ... L'ALAC organise les centres de loisirs en collaboration avec les communes d'ALLONVILLE et de CARDONNETTE (le centre été 2001 aura lieu à CARDONNETTE) ainsi qu'avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Pour l'année 2000, elle a été parmi les 5 élues « CHARTE DE QUALITE » par la DDJS et la CAF, compte tenu du projet et programme proposés notamment pour l'été 2000. Juste retour pour une équipe d'animation qui a beaucoup donné. BRAVO !

2001 verra d'autres idées se concrétiser pour un centre de loisirs toujours plus attirant !

### PLANNING 2001 :

19 au 23 Février • 16 au 27 Avril • 2 Juillet au 3 Août

HORAIRES : 7h30 à 18 h.

RENSEIGNEMENTS : Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 18h  
au 03 22 93 64 28

Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.

La Présidente, Anne-Marie Mortagne

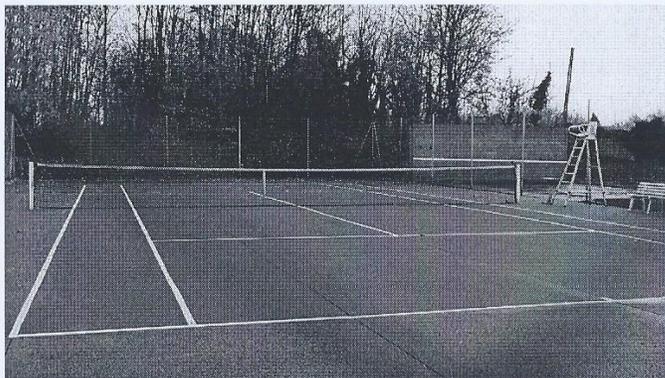


# TENNIS CLUB

A L L O N V I L L E

Les allonvillois continuent à pratiquer le tennis... malgré un été assez pluvieux. Pour nos animations, la pluie a été trop souvent la seule présente au rendez-vous. Le club a mis à la disposition de l'A.L.A.C. le court de tennis. Ceci a permis aux enfants du centre de loisirs de découvrir ce sport avec leurs animateurs et leur donnera peut-être envie de continuer.

Pour les adhérents, si vous jouez cet hiver, assurez-vous de l'état du terrain.



*Pour tout renseignement, contacter*

..... le Président Daniel Fourier - 12, La Ruelle - 03 22 93 03 99  
 ..... la secrétaire Annie Leclercq - 1, rue des Auges - 03 22 93 01 26

*Bonne année tennistique.*

Le bureau.

# U.S. FOOTBALL

## LA MARCHÉ DU CLUB

Une qualité de jeu en progrès constant permet d'espérer des résultats plus réguliers, le respect de l'adversaire et des règles du jeu est quant à lui excellent, ce qui reste pour nous une priorité, comme le plaisir de jouer.

## LES PREVISIONS

Grâce au soutien de Monsieur FERNANDES, de nouveaux maillots seront remis aux joueurs.

Des vestiaires seront installés par AMIENS METROPOLE après la trêve hivernale.

## LES ENTRAINEMENTS

Les poussins sont entraînés par Jean-Marc FOSSIER

Le mercredi de 17 h00 à 18h15.

## LE DEVENIR DU CLUB

Nous remercions chaleureusement l'ancienne équipe composée de Jérôme PRIVET, Jacques CROIZE et Pascal ROUMAZEILLES pour l'excellent travail accompli.

Nous ferons tous nos efforts pour pérenniser le club.

## A N O T E R

### **L'association a un nouveau bureau :**

Le Président Pierre MAUMENE, le Trésorier Jean-Paul MORTAGNE, le Secrétaire Jean-Marie DARRAS

### **TOUT NOUVEAU JOUEUR SERA LE BIENVENU**

Contactez Monsieur MAUMENE au 03.22.93.05.61



## *Bien-être et Harmonie du Corps*

**20 ans déjà !** En Septembre 2001, nous fêtons les 20 ans de gymnastique à Allonville.

Les années n'ont pas altéré la vitalité de notre groupe : nous sommes cette année 34 adhérents (dont 17 allonvillois) à nous retrouver le lundi soir à la salle des fêtes sous la houlette de Geneviève Mackoviak et le jeudi soir, seuls comme des grands.

Nous vous inviterons à nous accompagner à la traditionnelle randonnée pédestre de printemps le 8 avril 2001 au cours de laquelle les langues comme les jambes iront bon train.

*L'association vous présente  
ses meilleurs vœux pour 2001.*

Pour tous renseignements, contactez :  
**Christine BENOIST, Tél. 03 22 93 01 57**  
**Catherine SAINT POL, Tél. 03 22 93 02 70**  
**Corinne PILLON, Tél. 03 22 93 61 37**  
**Nathalie COLLET, Tél. 03 22 44 62 63**

## *Travaux Manuels et Club des aînés*

*Le vieux pommier*

*Comme tu es beau dans cette vallée  
Toi mon vieil ami, le pommier  
Celui qui ne t'a jamais cotoyé  
Ne peut connaître tes secrets.*

*Passant près de toi un jour  
A moi tu me l'as dis sans détour  
Se souvenant de tes aïeux  
Si je suis là, c'est grâce à eux.*

*Tu as grandi, au milieu des prairies  
Dans cette Picardie, voulant rivaliser la vigne  
Les guerres, les tempêtes ont passées  
Mais robuste, tu as su leur résister  
Pointant tes branches vers les cieux  
Comme une reconnaissance envers Dieu.*

*Lorsque arrive le mois de mai  
S'ouvrent, sur tes rameaux éclatés  
Devançant les feuilles, de jolis bouquets roses  
Que les aubépines, fleurie de blanc s'en étoume*

*D'inimbrables tourbillons d'abeilles intrépides  
Su tes corolles sans cesse tintinnent  
Ton odorant parfum jaillissant de tes fleurs  
Immonde de joie, inassablement mon cœur ?*

*Mais rentrant l'œuvre de ces ancêtres, l'Homme  
A commis cette faute, ne plus vouloir de pommes.  
Prenant dans ses mains, la tronçonneuse meurtrière  
Couchant sur le sol les jeunes frères.*

*Mais soudain, épris de regret, le bûcheron,  
Voyant comme un éclair dans ses yeux, cet hécatombe  
Stoppa sa machine infernale, comme humilié  
Ne voula plus coupé le vieux pommier*



C'est toujours sympathique de se réunir trois fois dans le mois pour effectuer nos menus travaux, couture, broderie, tricot et pour le dernier Jeudi de chaque mois, à nos joueurs de cartes toujours aussi acharnés et d'autres joueurs de triomino, nains jaunes ou scrabble, et aussi heureux de se rencontrer pour se raconter chacun sa petite histoire avec une bonne ambiance.

Il faut se dire que le temps passé ne se rattrape guère, il faut en profiter.

Aussi, à l'aube du nouveau millénaire, nous adressons à tous nos bons vœux, que cette année soit pleine de gens heureux et en pleine santé.



Les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter les vœux pour l'année 2001.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui nous l'espérons vous feront déplacer nombreux.

De nouveaux membres, madame et monsieur GUIOT nous ont rejoint.

Tous les membres du comité des fêtes sont à votre écoute pour toute nouvelle idée permettant de créer de nouvelles festivités dans notre village.

Le président, Roger PARMENTIER

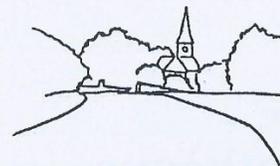
*Son programme pour l'année 2001*

10 Mars 2001 : Soirée surprise

25 Mars 2001 : Foire aux Plantes

20 Mai 2001 : Réderie

17 Novembre 2001 : Soirée beaujolais



L'ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE  
DU CADRE DE VIE  
ALLONVILLOIS

*vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2001*

**Planning du pôle multimédia**

Poste		SEMAINE TYPE					
HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H00	15 mn						TOUT PUBLIC CONNEXION
	30 mn						
	45 mn						
10H00	15 mn			PERISCOLAIRE ET TOUT PUBLIC INITIATION WORD ET SCANNER	CYCLE 3		
	30 mn						
	45 mn						
11H00	15 mn						
	30 mn						
	45 mn						
13H00	15 mn				CYCLE 1		
	30 mn						
	45 mn						
14H00	15 mn			TOUT PUBLIC CONNEXION	CYCLE 2		JEU EN RESEAU ET TOUT PUBLIC
	30 mn						
	45 mn						
15H00	15 mn						
	30 mn						
	45 mn						
16H00	15 mn	INITIATION INSTITUTEURS	TOUT PUBLIC HORS CONNEXION + INITIATIONS		TOUT PUBLIC HORS CONNEXION + INITIATIONS	TOUT PUBLIC HORS CONNEXION + INITIATIONS	
	30 mn						
	45 mn						
17H00	15 mn	TOUT PUBLIC HORS CONNEXION	PERISCOLAIRE		PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	
	30 mn						
	45 mn						
18H00	15 mn	TOUT PUBLIC CONNEXION	TOUT PUBLIC CONNEXION		TOUT PUBLIC CONNEXION	TOUT PUBLIC CONNEXION	
	30 mn						
	45 mn						
19H00	15 mn			INITIATIONS ORDI.+ BUREAUTIQUE			
	30 mn						
	45 mn						
20H00	15 mn						
	30 mn						
	45 mn						



## La Bibliothèque

Voilà neuf mois que la bibliothèque est installée dans ses nouveaux locaux. L'espace est petit certes mais convivial et très agréable. Elle s'y est épanouie et a déjà inscrit son 100<sup>ème</sup> lecteur.

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, nous avons accueilli les trois institutrices et leurs élèves.

Ainsi; dès deux ans, chaque enfant pourra peu à peu se familiariser avec une bibliothèque et son fonctionnement.

Plus de 1000 livres sont déjà répertoriés mais n'hésitez pas à faire des dons.

Que ce soient des livres pour enfants, des romans, des documentaires ou des bandes dessinées, tout est apprécié.

*Nous serons ravies de vous accueillir lors des permanences :  
le jeudi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.*

Michelle Desplanques  
Corinne Croizé

## Le Théâtre de la Roue Libre

présente sa nouvelle pièce intitulée :

### "LETTRE À DES MORTS"

Voici 26 lettres authentiques, écrites de la France profonde par toutes sortes d'hommes et de femmes, de la prostituée à la religieuse, de l'aristocrate au grand bourgeois à 26 destinataires soldats du ront qui ne liront jamais leurs lettres.

Ils sont déjà morts quand elles arrivent.

Un moment d'humanité pas dénué d'humour.

Salle des Fêtes d'Allonville

**Samedi 20 Janvier 2001 à 20h30**

*Spectacle gratuit pour les allonvillois*

Contact : Théâtre de la Roue Libre

19, la Ruelle

03 22 93 02 57

**ASSOCIATION  
Maurice Choquet,**

Toute une génération d'écoliers a fréquenté la classe de Maurice Choquet, instituteur à Allonville de 1954 à 1977. Une collection de plusieurs centaines d'œuvres émane d'une pédagogie originale qui avait placé la création artistique au cœur de l'enseignement élémentaire.

Présentes dans la mémoire de ses anciens élèves qui les ont réalisées et de ceux qui les ont un jour découvertes, ces œuvres manifestent aussi la passion d'un maître pour son métier. La considération pour cet instituteur modeste et généreux a facilité autour de ce patrimoine la cristallisation en une association qui a vu le jour l'été dernier.

L'Association Maurice Choquet s'est donné pour but d'assurer, dans son intégralité, la sauvegarde d'une collection exceptionnelle menacée de dispersion et sans aucun doute, à terme, de destruction. Elle met toute ou partie de cette collection à disposition d'institutions culturelles et éducatives qui souhaitent les exposer pour les faire connaître.

Ainsi, pendant un mois, sculptures, céramiques, dessins, mosaïques, etc... ont été au cœur de la formation des maîtres de l'Institut Universitaire des maîtres de Picardie.

Si comme nous, vous avez le souci de préserver ce patrimoine de notre village, venez-nous rejoindre dans l'Association Maurice Choquet qui est ouverte à tous. Il vous suffit de contacter Jean-Marie Gaudefroy son Président au 03 22 93 02 39, ou Jean Perret son Secrétaire au 03 22 93 02 49, ou Pierre Desplanques son trésorier au 03 22 93 01 43.



 **Ecole  
publique**

Un effectif à la hausse cette année avec 58 enfants inscrits (dont 28 en maternelle !)

Une équipe enseignante inchangée :

Madame LOUIS directrice au cycle 2

Madame FOULON au cycle 1

Madame MIANNAÏ au cycle 3

Des activités variées : en plus des activités journalières habituelles, au premier trimestre :

**des sorties pédagogiques ont été programmées**



- à Amiens- sur la santé
- à Samara- sur la préhistoire
- à la station d'épuration- sur l'environnement

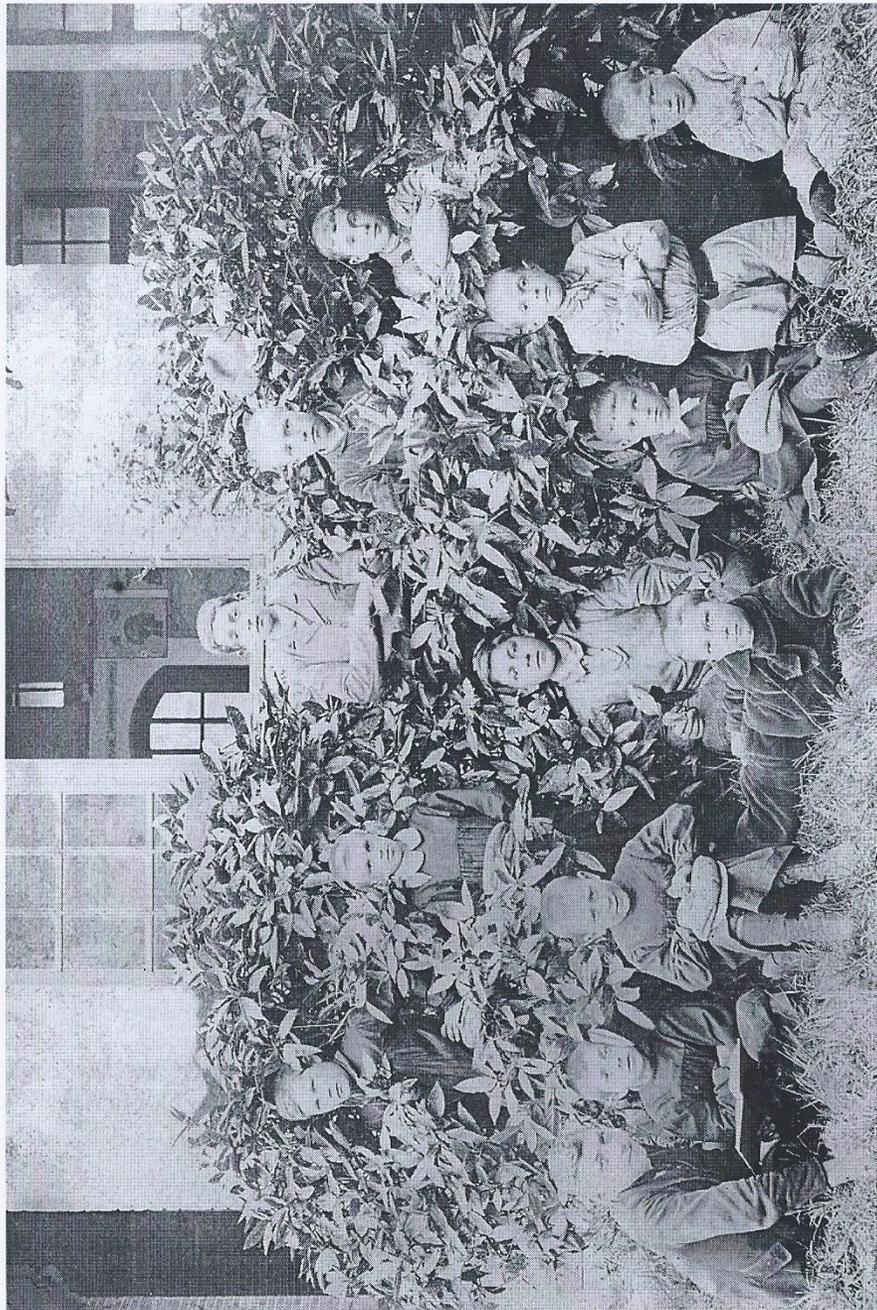
◦ **des interventions** dans les classes sur l'eau

◦ **des spectacles** de marionnettes,

◦ **sans oublier** le magnifique spectacle sur glace, "les contes de Perrault" offert par la municipalité aux enfants comme spectacle de Noël.

Notre école se porte bien et nous essayons de faire de notre mieux pour que les enfants soient heureux de la fréquenter.

Les enseignantes.



L'école des Garçons à Allonville, avant 1914.

## *Allonville,* c'est aussi l'Eglise Saint-Jean-Baptiste

Rappelez-vous : à la fête du saint patron du village, les portes de ce bâtiment communal ont été ouvertes toute la journée du samedi 24 Juin 2000.

Après la rénovation de la sacristie et grâce à l'huile de coude d'un petit groupe de bénévoles pour chasser poussière, plâtras, pigeons morts ou vifs, remettre en état le mobilier, ou en créer, l'édifice a été mis en valeur. Beaucoup d'entre vous ont pu, du reste, apprécier le changement... Nous n'avons plus à rougir de notre sacristie, il y a même une salle supplémentaire pour des réunions de catéchisme ou de préparation liturgique.

Encore faut-il que l'église vive en dehors des rares célébrations, accueille des rencontres nouvelles, soit le lieu d'émotions partagées. Le 13 octobre, en soirée, deux chorales nous en ont donné l'occasion : "Sine nomine" (jeunes d'Ailly-sur-Somme) et "la Saltarelle" (adultes d'Amiens). Les chanteurs ont été très applaudis par un public malheureusement peu fourni (malgré les invitations dans les boîtes aux lettres et l'annonce dans la presse de ce concert gratuit).

A propos de boîte aux lettres, surveillez la vôtre chaque fin de trimestre, en particulier pour retirer "Fenêtres ouvertes", le journal des paroisses où figurent des renseignements.

Chez nous, vous pouvez contacter :

*Pour un baptême* : Monique Gaodefroy, 4, Vieux Chemin d'Amiens : 03 22 93 02 39

*Pour une intention de messe* : Jacques Guillaume, 22, Grande Rue 03 22 93 01 15

*Pour un deuil* : Janine Meurisse, 33, rue des Auges : 03 22 93 01 52  
Jeanine Farat, rue du Bout de Ville  
ou encore Monique Gaodefroy, Jacques Guillaume.

*Pour le service évangélique des malades* : Janine Meurisse.

A titre indicatif, la maison paroissiale de Villers-Bocage dont nous dépendons tient une permanence lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 19h30 et le samedi, de 9h30 à 12h00.

*L'équipe d'animation liturgique.*

## HISTOIRE D'ALLONVILLE

### LE CONSEIL MUNICIPAL AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE

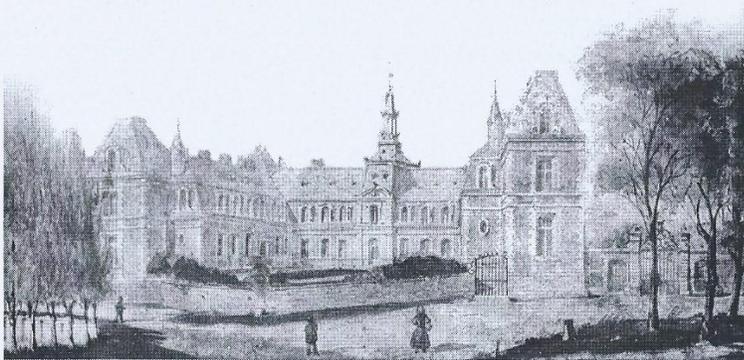
L'époque est marquée par les changements, le conseil municipal doit prêter serment aux régimes successifs.

- en 1826, au roi Charles x, puis Louis- Philippe
- en 1848 à la République
- et en 1852 à l'Empereur, Napoléon III

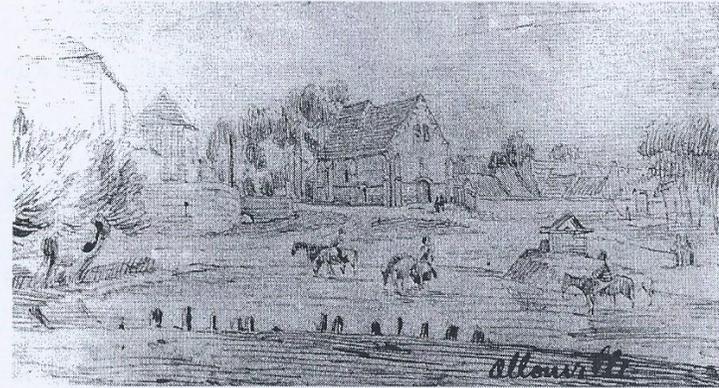
La commune doit vivre sous la coupe du château, la plupart des décisions importantes ne peuvent être prises sans l'assentiment et la participation financière conséquente des châtelains, (création de chemins, construction d'écoles et de l'église, etc...)

Important propriétaire foncier, conseiller municipal, Maire, la famille de Rainneville est omniprésente dans les délibérations du conseil municipal d'Allonville de 1823 à 1863.

Quelques extraits du registre nous révèlent le fonctionnement communal.



Le Château d'Allonville en 1862, dessin de Corroye.



La mare du Four. Le Château et l'ancienne église d'Allonville - 1835 - Dessin de Duthoit.

### INSTALLATION DU MAIRE ET DE L'ADJOINT

*«L'an mil huit cent trente quatre, le vingt six juin à l'heure du midi, nous le Maire de la commune d'Allonville, canton d'Amiens Nord-Est, département de la Somme, nous avons procédé à l'installation de Monsieur Labbé Jean-François en qualité de Maire et de Monsieur Delucheux Augustin en qualité d'Adjoint.*

*Ce en vertu de leur nomination faite par Monsieur le Préfet en date du dix huit juin mil huit cent trente quatre et avons reçu d'eux serment prévu par la loi du vingt août mil huit cent trente dont la formule suit :*

*«Je jure fidélité au roi des Français et obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume».*

### NOMINATIONS :

#### Le garde champêtre :

Le garde champêtre doit également prêter serment.  
En 1834, le conseil municipal lui alloue le salaire annuel de 210 francs.

Il a pour fonction essentielle de veiller au respect des récoltes, le maintien des bornes et doit être présent lors du glanage et pâturage, il exécute aussi le travail de cantonnier.

L'instituteur :

Le vingt janvier 1834, l'assemblée municipale doit faire le choix d'un instituteur, en la personne de sieur Devillers Narcisse.

« Vu les pièces à présenter, à savoir :  
un brevet de capacité pour l'instruction primaire élémentaire  
Des certificats de moralité délivrés par la commission de surveillance de l'école primaire.

Il sera payé par la commune pour une somme annuelle de 200 francs, une indemnité de logement de 20 francs, plus une rétribution mensuelle de 40 à 75 centimes par élève, à la charge des parents ».

L'instituteur est tenu d'assurer la fonction de chantre à l'église.  
Ainsi dans la délibération du 7 mars 1840, l'assemblée municipale « Pense que le dit sieur Oger Edouard est propre à remplir la fonction d'instituteur, chantre et qu'il obtiendra les suffrages des habitants de la commune d'Allonville.  
Toutes les garanties de moralité que paraît nous offrir le susdit sieur Oger Edouard sous le rapport de la conduite ».

**LE BUDGET :**

Chaque budget communal ne peut être voté sans l'adjonction des dix plus forts contribuables d'Allonville. La commission prend part aux votes et délibérations budgétaires.

<p><i>Contribuables adjoints</i></p> <p>Subbe M. L. D. Mibart Deluchaux Fossé</p>	<p><i>Conseillers</i></p> <p>Le ministre de Boinville A. Paul G. Dubois Moutte Quignon</p>
---	--

Signatures des conseillers et contribuables adjoints, délibération du 27 Mai 1849.

**Budget de l'année 1861 :**

- 1) Entretien de l'église et du presbytère : 200F
- 2) Traitement des chantres : 100F
- 3) Entretien des puits et mares : 40F
- 4) Assurance des bâtiments communaux : 45F
- 5) Loyer et entretien de la maison commune : 15F
- 6) Traitement du secrétaire de mairie : 50F

Ce budget supplémentaire s'additionne au budget primitif de 227,85F

TOTAL : 677,85F

**ORGANISATION DE LA PAROISSE :**

Le 15 mai 1859, le conseil municipal d'Allonville doit se prononcer sur le projet d'érection en chapelle vicariale de l'église de Cardonnette.

« Il est considéré :

Qu'une seule messe le dimanche met toute la population d'Allonville dans la plus grande gêne.

Que sur tous les rapports, l'importance de la commune d'Allonville réclame tous les soins, tout le ministère d'un prêtre, et non des soins partagés.

Que même sur le point de vue administratif, il serait bon que Cardonnette qui est du doyenné de Villers Bocage, ne soit plus annexé à la commune d'Allonville qui est du canton d'Amiens et du doyenné de St Leu.



Messire St Aubin, curé d'Allonville - 1830-1869.

Est d'avis et émet le vœu le plus ardent qu'il soit donné suite à la demande des habitants de Cardonnette.

En conséquence, le conseil municipal interprète les sentiments de toute la population d'Allonville et supplie Monsieur le préfet de vouloir bien appuyer

*de tout son crédit, une affaire qui intéresse vivement deux paroisses et qui ont par leur caractère religieux, l'une et l'autre en souffrance depuis près d'un siècle ».*

Le 26 août 1859 : le conseil réitère sa demande auprès du Préfet.  
Le 22 septembre 1861 : le conseil délibère à nouveau sur le projet d'érection en succursale de l'église de Cardonnette, comprise dans la circonscription de la paroisse d'Allonville.

*«La matière mise en délibération du conseil municipal de cardonnette et les pièces à l'appui.*

*Considérant :*

*Les grands sacrifices que la commune s'est toujours imposés pour alimenter en elle cet esprit religieux et qui la distingue, source de moralité et de tout bien.*

*Que l'importance de cette commune dont la population à près de 400 âmes et la distance qui la sépare de la paroisse d'Allonville, nécessite la présence d'un prêtre en résidence au milieu d'elle.*



Hubert Joseph, Vicomte de Rainneville,  
1833-1894.  
Château d'Allonville.

*Que même sous le point de vue administratif, il serait bien et plus régulier que Cardonnette qui est du canton de Villers Bocage ne soit plus annexé à la paroisse d'Allonville qui est du canton d'Amiens et du doyenné de St Leu.*

*Est d'avis et émet le vœu le plus ardent pour qu'il soit donné suite à la demande des habitants de Cardonnette ».*

Tout en usant de leur grande influence, les châtelains d'Allonville tiennent à garder un vicariat sous l'autorité du curé d'Allonville, afin de mieux



La chapelle vicariale (l'ancienne église de Cardonnette) annexée à la paroisse d'Allonville.  
- 1850 -

maîtriser Cardonnette n'ayant point de château.

Contre la volonté des populations d'Allonville et Cardonnette, et leur conseil municipal, l'Evêché maintient le vicariat à Allonville et annexe Cardonnette jusqu'en 1876.

Ce n'est qu'après cette date que Cardonnette obtient, enfin, la nomination d'un curé dans sa paroisse.

Ainsi la population de Cardonnette restera longtemps méfiante et réservée sur tous projets communs liant les deux villages

Jusqu'en 1960...

Jean-Marie Gaudefroy.

*Airvaux. Baiméville. Villers Bocage. St-Vast in chaussée. Pierregot.  
Boillens au bois. Saint Gratien. Baslaincourt. Charentenivillers. Fontay. Rillorcy. Cabenas.  
Baucourt. Flechencourt. Flevelles. Portanges. Vaux en Amiennois. Bokencourt. Bontigny.  
Caisy. Vadencourt. Querrieu. Cardonnette. Pont-Boyettes.*

## HISTOIRE ET TRADITIONS AU PAYS DES COUDRIERS

REVUE D'HISTOIRE LOCALE  
DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE  
ET ENVIRONS

Éditée par l'Association "Au Pays des Coudriers".  
Paraît en Novembre et Mai de chaque année.

DANS LE N°21 DE NOVEMBRE 2000  
François Ansart y consacre un article  
sur les australiens à Querrieu en 1918 et y relate  
"Le désastre d'Allonville" où les 19 officiers et  
soldats australiens ont été bombardés et tués lors  
d'une séance théâtrale dans une écurie d'Allonville.

Vous pouvez en faire la commande à la mairie  
d'Allonville aux heures de permanence  
ou vous le procurer chez Jean-Marie Gaudefroy au :  
4, Chemin d'Amiens  
Tél. : 03 22 93 02 39

pour le prix de 35 Francs.

### PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le Mardi matin de 10 h à 12 h.

Le Jeudi soir de 18 h à 19 h.

Le Samedi matin de 10 h à 12 h.

Tél./Fax : **03 22 93 02 17**

Permanence de la Sécurité Sociale à la mairie :  
Le jeudi de 15 h à 16 h.

### LES DATES À RETENIR :

2 Septembre 2001, Fête locale

21 Octobre 2001, Repas des Aînés

### ASSOCIATION DE CHÔMEURS DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE

Aide alimentaire

Tél. : 03 22 93 76 65

Pour vos problèmes :

A.N.P.E. ASSEDIC C.A.F. R.M.I.

Tous les jours de 10 heures à 18 heures  
17, rue des Auges • 80260 ALLONVILLE  
Tél. : 03 22 93 76 90

## TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Une journée dans la semaine



ALLONVILLOIS et AMIENS MÉTROPOLE .....1250 F  
EXTÉRIEUR ..... 2500 F

Forfait de nettoyage ..... 300 F

Montant de la caution pour toutes les locations ..... 4000 F

## TARIF DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE DE LA RÉSIDENCE DU CHÂTEAU

Une journée ..... 500 F

Montant de la caution ..... 1000 F

**LES TARIFS DE LOCATION POURRONT ÊTRE RÉVISÉS COURANT 2001**

*Occupation gratuite pour le Club des Aînés ainsi  
que pour les réunions associatives Allonvilloises.  
Pour les locations, s'adresser à la Mairie aux heures de permanence.*

..... ENVIRONNEMENT



COMMUNE  
D'ALLONVILLE

**L'ORGANISATION DU SERVICE  
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

**SONT COLLECTÉES LE LUNDI ET LE JEUDI  
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 9H00  
En bordure de la voie, accessible au véhicule de ramassage**

*SONT INTERDITS :*

*Verre, Déchets verts, Encombrants*

*Déchets toxiques et les déchets contaminés*

*La présentation de sacs à côté du bac si votre commune est équipée en bacs de collecte.*

### LES ENCOMBRANTS

**SONT COLLECTÉS le 3<sup>ème</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS  
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 8H00  
En bordure de la voie, accessible au véhicule de ramassage**

**SONT ACCEPTÉS :**

**Electroménagers, matelas, sommier, meubles ménagers, ustensiles de cuisine.  
Moquettes roulées, tuyaux de poêle, tôle de couverture métallique ou plastique  
à l'unité. Grillage léger soigneusement pressé, jouets et divers.**

*SONT INTERDITS :*

*Déchets verts, matériaux de construction (démolitions, poutres, charpentes, tuiles,  
piquets de clôture, plâtres de maison, déblais, gravats et débris de travaux publics  
et particuliers), fûts ayant contenu des solvants ou des hydrocarbures, emballages de  
produits phytosanitaires, moteurs automobiles, batteries et pièces automobiles,  
déchets toxiques (huiles, peintures, ...)*

### EN MAIRIE

Une mallette est à votre disposition pour y déposer les piles de ménage usagées.

**LES CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE**

**SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNE**

Conteneur à verre : bouteilles, flacons, bocaux  
REFUSE : céramique, porcelaine

Conteneur à papier : papiers, revues, journaux, magazines  
REFUSE : enveloppes à fenêtre, feuilles de plastiques, chemises en couleur

Conteneur à plastiques : tous les types de bouteilles en plastiques  
REFUSE : bouteilles d'huile

**LES DÉCHETTERIES**

**SONT OUVERTES :**

7 jours/7 y compris jours fériés sauf Pâques, Noël et Jour de l'An  
De 9H à 18H, à 20H du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre (horaires actuels)

**SONT SITUÉES :**

“EST” : à CAMON, ZAC de la Blanche Tâche, près d'EMMAÛS  
“NORD” : à AMIENS, chemin de Vauvoix, près de l'Hôpital Nord  
“SUD” : à AMIENS, sur la route de Saint-Fuscien

**SONT ACCEPTÉS :**

Déchets verts (issus de jardin), papier-revues-journaux-magazines, ferrailles, textiles, pneus, gravats triés (dans la limite de 2 m<sup>3</sup>/mois sur l'ensemble des déchetteries), emballages ménagers en verre, plastiques, acier, aluminium, cartons, huile de vidange et leurs contenants, électroménagers et objets (récupérés par des associations), encombrants, déchets banals des artisans et commerçants dans la limite de 2 m<sup>3</sup>/mois au total.

**SONT ACCEPTÉS À LA DÉCHETTERIE “EST” UNIQUEMENT :**

Déchets ménagers spéciaux : produits inflammable; toxiques ou corrosifs (bases, acides, peintures, solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires d'usage domestiques), piles usagées, batteries, tube néon, déchets d'amiante-ciment dans la limite de 1 m<sup>3</sup> par an (tuyaux d'assainissement ou de Fumisterie, tôles ondulées, ardoises, plaques de bardage et conduits de ventilation).

MERCI DE TRIER AU MAXIMUM VOS DÉCHETS  
AVANT DE VOUS RENDRE À LA DÉCHETTERIE

SONT INTERDITS : Ordures mébagères et produits de balayage  
Médicaments (les apporter en pharmacie), Produits explosifs, radioactifs et dangereux, (mercure, amiante autre que fibrociment, révélateurs photo, ...)

**CONTACT**

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre :  
LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS - Tél. : 03 22 97 41 56 - Fax : 03 22 71 22 49

**état civil 2000**

**NAISSANCES de 1999**

que nous avons omis sur le Trait d'Union 2000

Mathilde JOLY le 04 Avril 1999  
Quentin BIHARE le 10 Avril 1999

**NAISSANCES 2000**

Salia DJELLOUL le 30 Janvier 2000  
Valentin PHILIPPE le 06 Février 2000  
Vincent FARCY le 15 Mai 2000  
Thomas THELLIER le 06 Juin 2000  
Louise BARBIER le 16 Juin 2000  
Emeline CARRÉ le 21 Juillet 2000  
Amelle MERAOUIMIA le 21 Octobre 2000  
Anaïs GAUDEFROY le 16 Novembre 2000

**DÉCÈS**

DELSAUX épouse FARAT Brigitte le 1<sup>er</sup> Janvier 2000  
DESENDER Guy le 8 Mai 2000  
PECOUL Robert le 9 Juin 2000  
GUERRIER épouse HACKE Jacqueline le 22 Octobre 2000  
DELUCHEUX veuve GAUDEFROY Denise le 26 Octobre 2000



Allonville

année 2001

### **SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

L'ensemble de ces démarches est donc traité par téléphone sans se déplacer, si nécessaire, un courrier sera transmis pour confirmer la demande.

**Le Centre de Clientèle est accessible au :  
03.22.33.13.13 de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

---

LE TRAIT D'UNION 2001

Rédaction : Mairie d'Allonville

Catherine Gaudefroy, Isabelle et Vincent Gaudefroy

Gravure, impression : Polygraphique, Amiens

Tirage : 280 exemplaires / VENTE ET REPRODUCTION INTERDITES

PHOTOS : TOUS DROITS RÉSERVÉS.